

**LE PROJET D'ÉVALUATION
PART DES LANGUES VIVANTES
ÉTRANGÈRES**

IA-IPR LVE

Le projet d'évaluation au sein de chaque lycée GT

(B.O. n°30 du 29 juillet 2021)

Un travail collégial qui :

- *aboutit à la définition des principes communs garants de l'égalité entre tous les candidats, tout en conservant les marges d'autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves.*
- *permet à chaque professeur (e) de construire avec ses pairs une démarche concertée, de partager l'expertise issue de sa pratique professionnelle, et ainsi d'apporter sa contribution à la définition commune du cadre dans lequel il ou elle va inscrire ensuite sa propre pratique d'évaluation.*

Des temps banalisés en établissement seront spécifiquement consacrés à ***cette réflexion collective***. Pour engager cette dynamique, à la rentrée scolaire 2021, ***deux demi-journées seront libérées par établissement*** pour les travaux des conseils d'enseignement.

Lorsqu'un établissement ne compte qu'un seul professeur ou un nombre restreint de professeurs dans une discipline, le recteur peut demander au chef d'établissement que la réflexion préalable soit étendue, dans cette discipline, à plusieurs établissements du bassin.

Le projet d'évaluation

La moyenne trimestrielle ou semestrielle

Nécessité d'une moyenne trimestrielle ou semestrielle représentative.

au moins 3 notes par trimestre portant sur « **des situations variées qui évaluent des connaissances, des compétences et des capacités** différentes et complémentaires, précisément associées au programme ayant été enseigné » (*Préambule du guide de l'évaluation*).

En cas d'absence d'un élève à une évaluation jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne.

En dessous d'un seuil minimum de notes, fixé dans le règlement intérieur de l'établissement, mise en place **d'une évaluation ponctuelle de remplacement**. (B.O. n°30 du 29 juillet 2021).

Le livret scolaire

Moyennes indiquées dans les bulletins scolaires



Livret scolaire du Lycée (LSL)



Prise en compte pour



Le baccalauréat

Parcoursup

Références principales structurant l'évaluation des élèves : Les connaissances, les compétences et les capacités travaillées dans les programmes et enseignées, les attendus de fin de cycle ou d'année.



Permettent de renseigner le livret scolaire en totale cohérence avec la moyenne des évaluations trimestrielles ou semestrielles.

Le livret scolaire est renseigné de façon à indiquer le niveau atteint, valoriser l'implication, l'engagement, l'assiduité et les progrès du candidat dans le cadre de sa scolarité

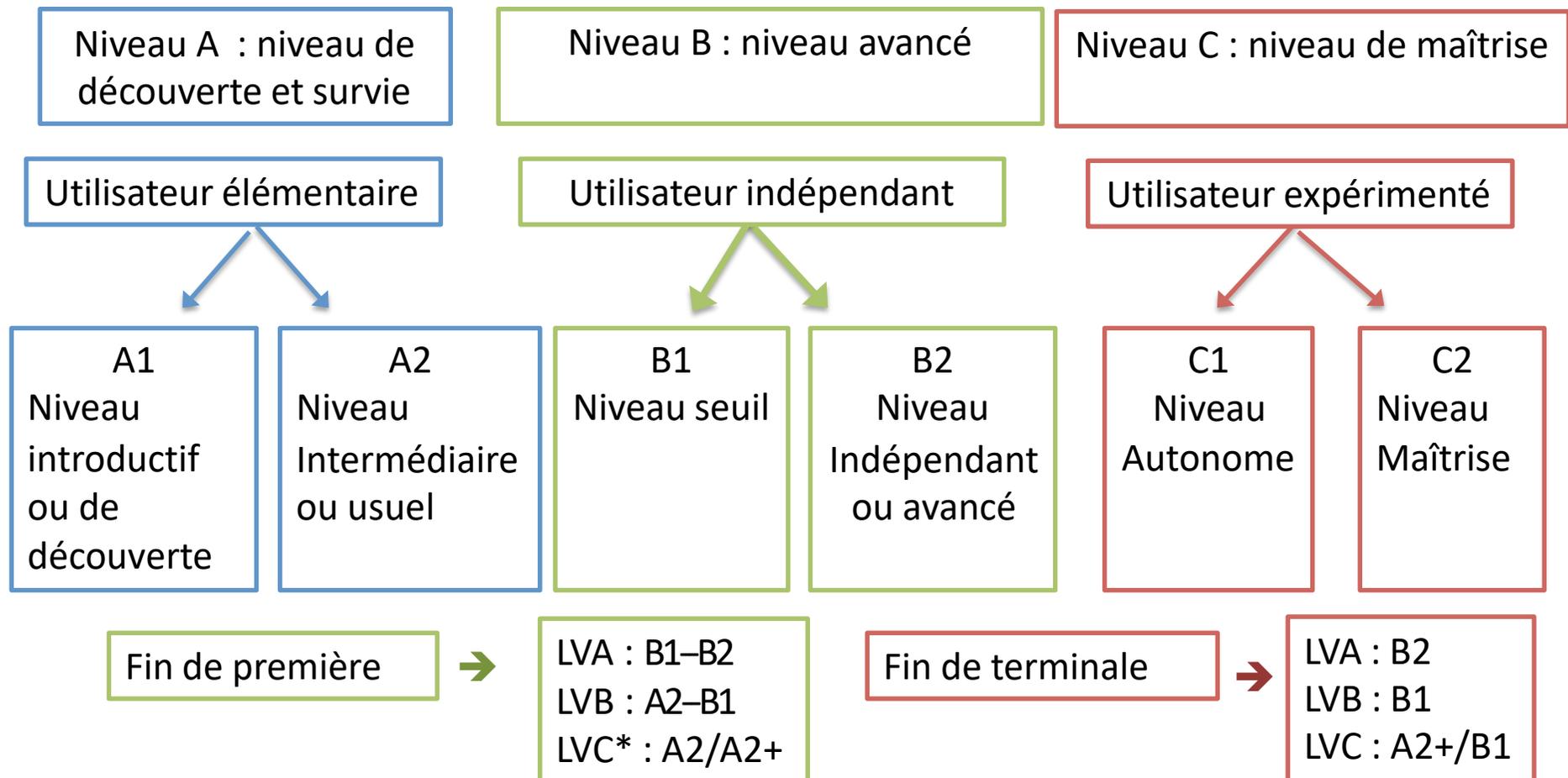
Une attention particulière a porter à la qualité de chaque appréciation et à la richesse des informations.

**LA PART DES LANGUES VIVANTES
DANS LE PROJET D'ÉVALUATION**

Evaluations adossées aux niveaux de compétence du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Niveaux de langues visés selon les cycles et les classes

Programmes de langues vivantes – Grilles d'évaluation au B.O. spécial n°6 du 31 juillet 2020



* Programme de langues vivantes

Part des langues vivantes dans le projet d'évaluation

Déterminer :

- Quelles évaluations seront à visée certificative et affectées d'un coefficient dans le cadre du contrôle continu pour l'obtention du baccalauréat.
- La fréquence et la nature des évaluations de contrôle continu certificatives.
- Eventuellement, le calendrier des devoirs communs.

Part des langues vivantes dans le projet d'évaluation

Nécessité

- ❖ de porter une attention particulière aux évaluations (organisation, statut, nature, fréquence, notation) et à la communication préalablement faite aux élèves ;
- ❖ de mener une réflexion d'ensemble sur les procédures d'évaluation (usage et fonction des notes en cours de formation, en fin de trimestre ou de semestre, sur le bulletin et donc dans le livret scolaire) ;
- ❖ d'assurer collectivement une entente et une harmonisation au sein de l'établissement.

LES EVALUATIONS EN CLASSE DE LANGUES VIVANTES

3 principes de base

Donner du sens à l'évaluation

Développer une culture du *feedback* (*informer l'élève sur les progrès réalisés ou à réaliser, retour sur l'erreur, prise en compte de l'erreur....*)

Etablir un lien systématique entre entraînement et évaluation

- Entraîner l'élève à l'acquisition de compétences.
- N'évaluer que les compétences ayant fait l'objet d'un entraînement.
- Veiller à ce que les notes portées et retenues pour le calcul des moyennes correspondent à des travaux donnés à tous les élèves d'un même groupe classe et validant les mêmes connaissances, compétences et capacités.

Pratiquer une évaluation transparente

- Evaluer en transparence, en précisant les critères de réussite corrélés aux niveaux de langue attendus.
- Eviter de bloquer les apprentissages en attribuant des notes lors de la phase d'apprentissage.

Les évaluations en classe de langues vivantes

Points de vigilance et recommandations

- ❖ Tout ne doit pas devenir évaluation.
- ❖ Ménager du temps pour la découverte, l'explicitation, l'erreur, la remédiation.
- ❖ Baliser et accompagner la progression des élèves vers des attendus de fin de cycle, tout au long du cycle, en amont de l'évaluation sommative/certificative.
- ❖ S'engager dans un travail collectif d'appropriation des grilles d'évaluation de langues vivantes.
- ❖ **Veiller à évaluer les niveaux de langue attendus pour chacune des 2 années du cycle terminal et selon le statut de la langue vivante choisie, A, B ou C.**
- ❖ Veiller à communiquer aux élèves et aux familles les niveaux de langues attendus pour chacune des 2 années du cycle terminal et selon le statut de la langue vivante choisie, A, B ou C.

Entraînement et évaluation par compétence dans les 5 activités/compétences langagières

- Compréhension de l'écrit (CE)
- Compréhension de l'oral (CO)
- Expression écrite (EC)
- Expression orale en continu (EOC)
- Expression orale en interaction (EOI)

Des compétences langagières associées à des connaissances culturelles ancrées dans l'aire des pays dont la langue est étudiée.

Des scénarii d'évaluation articulant les activités langagières ou ciblant une activité langagière particulière.

LES EVALUATIONS EN CLASSE DE LANGUES VIVANTES

La compétence culturelle



Compétence au cœur du projet de séquence.



Prendre en compte son évaluation en complémentarité de l'évaluation des autres compétences (langagières, pragmatiques).



Expliciter les critères de son évaluation avec les élèves.



Associer l'assistant (e) de langue au processus d'entraînement en lien avec la maîtrise de cette compétence.

Les évaluations en classe de langues vivantes

3 notes de contrôle continu par trimestre

Les notes entrant dans la moyenne du baccalauréat

Obligatoirement les notes donnant une indication sur le niveau de compétence visé au moment de l'évaluation

3 notes = 3 activités langagières différentes

Equilibre entre les activités travaillées et évaluées.

Des formes et protocoles d'évaluation variés.

Des scénarii articulant différentes activités langagières (CE CO EE EO EOI) ou des évaluations ciblant une activité langagière particulière.

Note d'interrogation orale ETLV en terminale intégrée dans la moyenne de la LV concernée par l'ETLV

Moyenne annuelle ETLV intégrée à la moyenne annuelle de la LV concernée par l'ETLV

Evaluation de la compétence culturelle : réflexion à mener sur la prise en compte de cette compétence dans les protocoles d'évaluation élaborés.

Evaluations
écrites et/
ou orales

questions
ouvertes ou à
choix
multiples

Projets
divers

Exposés

Sous format
papier ou
numérique

***Diversifier les types et la nature
des situations prises en compte
dans l'évaluation***

Travaux de
recherche

Ecrits réflexifs
individuels à la
suite d'une
activité collective

Activités
pratiques

Activités
expérimentales

Evaluations
pratiques ou
expérimentales

Travaux
individuels ou
collectifs

Productions
collectives

Participations
à un débat...

L'ATTESTATION DE LANGUES VIVANTES

L'attestation de langues vivantes : LVA & LVB

Sur quoi repose-t-elle ?



Une évaluation en fin de cycle terminal organisée par les professeurs de langues vivantes

Quelle forme d'évaluation ?



Evaluation de type EC3
4 parties de poids égal



Ecrit : CO + CE + EE
Oral en voie générale : EOC + EOI
Oral en voie technologique EOC + EOI en ETLV

Comment ?



Eventuellement : des devoirs communs.
A prévoir : des sujets de secours.

Quelle durée ?



A prévoir : une plage horaire d'1h30 pour l'écrit.

Quels supports ?



Sujets zéro, sujets tirés de la BNS ou inspirés des sujets de la BNS.

NB : Sujet d'expression orale faisant appel au discernement, à l'explicitation, à l'argumentation.
Proposition de 2 documents : *Lequel illustre le mieux le travail que tu as fait en classe ?*